

Lettre de
remercissement
de
M^{rs} de Laporte condamn
politique.

Monsieur Charnier



Je vous prie d'accepter au nom de l'humanité
mes remerciements pour la demande en grâce rédigée
par vous, qui m'est ^{parvenue} à St. Bebe-abbey (osrigues)
par l'intermédiaire de M^{rs} & M^{ms} Moneret, (mon
beau frère & sœur), Monsieur, quoique nous
différons de sentiment par nos opinions politiques
les discussions qui existent, ne doit pas empêcher
à l'homme d'homme, d'être utile, à la grande
famille de l'humanité, il importe la religion, c'est
Monsieur, ce que vous avez voulu faire pour moi
en cette circonstance, je vous en suis réellement
reconnaisant, permettez aussi, que je vous dise,
que ma mémoire n'a pu oublier dans le malheur
les personnes, qui dans un temps, ont pu me faire
du bien, & m'être utile, je puis donc sans le rappeler
sans vous blesser, qu'en l'acquiesçant le 10 octobre, je
me trouvais les bases des accusés, comme j'orais
à ce jugement, vous défendiez le bien Nogat, si je
puis me rappeler, plus vous desiriez avoir & être
le nom de mon client vorace est Nogat fel
(S)

De freres Grandperrin, ils refuserent votre ministère
je ne eun pas commentés leurs raisons, les opinions
sont libres, sous ne pensiez pas à un refus de leurs
part, pour avoir la Défense générale, pour moi -
personnellement, Messieurs, je vous auray accepté,
car, votre client, fut absent de la prime y in pectus
sel lui, en prenant la Défense générale, je me
douti que vous nous auriez, tout fait acquitté, mais
que peut on contre un conseil de guerre, ou le parole
de la Défense, ne par n'est point libre, sous les conseils
même les hommes impartiaux qui ne connaissent que le homme
sans avoir été à même d'apprécier les caractères qui les
dominent, par les nombreux acquittement, que votre éloges
à vous à leur familles éplenda.

Messieurs Daigny m'accusent de la liberté que
je prends en vous écrivant, le eant peut se qu'il dit
alors, je vous dirai franchement, que j'aimerois
beaucoup mieux ne pas avoir de besoins de argent, je
pôtier de vous, que ma liberté me vienas, je lui
excusois avec plaisir, car le temps, est bien long pour
celui qui aime la famille, et qui en est privé
autrefois, j'ai fait une demande pour rentrer
je reconnaissez le gouvernement, que le peuple

s'était chargé. L'empereur Napoléon III, le gouverneur
 ou le localité de Lyon, n'a pas voulu excepter
 adhésions, je suis donc bien à craindre, un bien terrible
 moi qui me me escripte pas pour le nombre
 ayant jamais fait mal à personne
 excusé moi, de mon bavardage, je me perd dans
 mes réflexions

Recevez M^r Charrier d'otturame
 De mon profond respect. et bien
 pour le vie votre tout dévoué



M. L. Lapote #
 3

D. Bel-Abbes le 6 bre 1874

Chez M^r Perrin M^{on} Guénoune
 à Bel-Abbes
 Olyère.

Réponse à - Derrière

//

Syon, ce 2 octobre, 1854.

P.C

Monsieur Cœpôt

Maintenant que je me suis procuré
votre adresse postive, j'ai la satisfaction
de vous annoncer que votre lettre qui
contient de si grands remerciements
pour un si peu de chose comparativement
à ce que j'aurais voulu faire pour vous
me fait éprouver une joie durable, car
par le bien que vous faites à d'autres
de reconnaissance peuvent malheureusement
être oubliés au nombre des autres.

Ce jour d'hui l'on a affiché dans votre
ville une grande victoire, la prise de
Sébastopol, c'est une excellente occasion
pour tenir la main à votre demeure en
grâce au d'aujourd'hui pour espérer un bon
résultat, car l'on comprend que le
gouvernement s'en réjouit et satisfait
par la victoire sera beaucoup plus
prédisposé à la clémence.

Veillez agréer mes salutations respectueuses
et me croire

Notre tout dévoué
Serviteur.

Ch.